



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 — — — 13 — »
 Trois mois, — . . . 5 25 — — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures	19 minutes du matin,	Poste.
6 —	37 — — —	Direct.
9 —	04 — — —	Omnibus.
4 —	35 — — —	soir, Express.
7 —	11 — — —	Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures	02 minutes du matin,	Mixte (prix réduit).
7 —	52 — — —	Omnibus-Mixte.
9 —	50 — — —	Express.
4 —	54 — — —	soir, Direct.
5 —	47 — — —	Omnibus.
9 —	57 — — —	Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On écrit de Varsovie, le 12 octobre :

Il paraît certain que la police vient de faire des découvertes importantes, non pas dans les établissements religieux eux-mêmes, mais dans des maisons qui en dépendent. Ainsi, dans la maison du jardinier des bernardins, on a trouvé des uniformes destinés aux insurgés et trois hommes cachés, dont l'un était agent de la police de Varsovie. Dans une maison attenante au couvent des féliciennes et louée à une dame Thècle Kochanowska, on a découvert de nombreux imprimés clandestins.

La police a, de plus, opéré ces jours derniers des arrestations importantes. En premier lieu, le fils du colonel de la gendarmerie de Varsovie qui remplissait, dit-on, des fonctions élevées dans l'organisation militaire de l'insurrection militaire, et par sa position auprès de son père, pouvait donner sur le mouvement des troupes et de la police les renseignements les plus minutieux.

Le greffier du tribunal de Varsovie Wojciekoski a été aussi arrêté. Le bruit court que cet individu, qui occupait dans le gouvernement national une position élevée, a fait des révélations à la suite desquelles de nombreuses arrestations ont été faites. On affirme aussi que des cosaques, en faisant une visite domiciliaire chez un propriétaire des environs de Varsovie, M. Olearcki, ont saisi des personnages et des papiers importants, entre autres une carte géographique de la Pologne sur laquelle étaient inscrits les noms des proprié-

res chargés de maintenir le service de la poste au profit de l'insurrection.

Des exécutions capitales ont eu lieu, le 30 septembre à dix heures du matin, sur les places de Saint-Alexandre, de la Banque, du Marché ou Foire, les places de la nouvelle ville et de la vieille ville. Les condamnés au nombre de cinq, un pour chaque place, ont dû traverser la ville dans toute sa longueur pour se rendre sur le lieu du supplice, et leur dépouille mortelle a de même été paradée dans les rues après l'exécution. Il faut de plus ajouter que, des termes mêmes du journal officiel, on doit conclure, qu'en dehors du port d'une arme prohibée, il y avait d'autres charges contre les accusés que celles qui sont résultées de leurs propres aveux.

Certaines mesuses qui sont à l'étude donnent lieu de croire que le gouvernement veut s'attacher, par de grandes concessions, les habitants de la campagne. Le nouveau directeur de l'intérieur, le sénateur Arrymawicy a, dit-on, reçu mission de régler, d'une manière définitive, la question des paysans. A l'appui de ces assertions, on fait valoir que les autorités du district de Radom ont manifesté à plusieurs reprises l'intention d'organiser une garde communale. La position des campagnes est, en effet, des plus désastreuses.

La vigilance de l'autorité continue à mettre de grands obstacles à la publication des écrits clandestins et des opérations du gouvernement national. Malgré ses mesures préventives, un nouvel ordre du jour du chef de la ville, en date du 8 de ce mois, vient de paraître. Après un éloge de l'attitude de l'ouvrier Alger devant ses juges et devant la mort, ce document re-

nouvelle la défense aux fournisseurs de l'armée russe de continuer à remplir les termes de leurs contrats, ainsi que l'interdiction de s'abonner au journal officiel. Il est même défendu de se procurer un numéro séparé de la feuille prosaïque.

L'ordre du jour dénonce la conduite du comte Seweryn Uruski, qui a quitté le pays sans la permission du gouvernement national et sans acquitter ses impôts. Défense est faite à ses débiteurs et locataires de lui payer ce qu'ils lui doivent, ainsi qu'aux hommes de loi de prêter leur ministère aux affaires du comte. Le document se termine en annonçant que c'est en exécution d'un jugement du tribunal révolutionnaire que le sieur Hermann Barthold a été assassiné à l'hôtel de l'Europe. (La France.)

Une lettre particulière de Varsovie annonce que le gouvernement russe a ordonné aux habitants de la ville de remettre, avant le 19, entre les mains des autorités leurs armes avec les permis de posséder des armes qui peuvent leur avoir été délivrés.

On écrit de Hambourg, 20 octobre. — Un gendarme national et un employé des postes ont été pendus hier à Varsovie.

Le gouvernement russe menace de punitions sévères et conformes aux lois martiales toute personne qui paiera les impôts prescrits par le gouvernement national.

La Gazette de Cologne reproduit une longue circulaire adressée par le gouvernement national polonais à ses agents à l'étranger. Cette circulaire a pour but de combattre et de

démentir tous les bruits que, d'après le gouvernement national, la Russie s'attache à répandre pour faire perdre à la cause polonaise la sympathie des peuples civilisés.

On lit dans la Gazette de Breslau :

Le feu a éclaté à l'hôtel-de-ville à Varsovie dans les bureaux des contributions, dimanche dernier, pendant l'absence de tous les employés. Les archives de l'hôtel-de-ville ont été détruites par les flammes.

Le gouverneur du Crédit foncier, M. Kretkowski, a été arrêté dans la rue, sur un ordre venu de Saint-Petersbourg, et déporté immédiatement pour la Sibérie.

La Presse de Vienne croit savoir que les trois puissances se sont entendues pour une demande collective, dont la forme ne serait pas encore définitivement arrêtée, mais dont l'objet serait de déclarer que la Russie est déchue des droits qu'elle avait sur la Pologne en vertu des traités de 1815.

Le Daily News fait le tableau des atrocités commises par les Russes en Pologne. Le czar s'est séparé de la civilisation. Il pourrait dire comme un héros du moyen-âge. Je suis Warner, l'ennemi de Dieu et de la pitié. Quel effet cela produira-t-il sur l'Europe ? La patience a des limites. Les puissances ne peuvent pas rester spectatrices indifférentes. Elles doivent retirer leur sanction à la domination moscovite en Pologne.

L'Angleterre est prête à déclarer, de concert avec l'Autriche et la France, que la Russie a perdu tous ses titres sur la Pologne.

FEUILLETON.

LA PÊCHEUSE DE CREVETTES.

(Suite.)

Avec sa générosité habituelle, lord F... leur dit :

— J'offre vingt livres sterling pour votre provision de crevettes.

Milady lui lança un coup d'œil irrité.

— Je ne vends pas si cher, répondit-elle d'un ton hautain.

Et elle hâta sa marche.

Lord F... resta stupéfait.

— Elle est honnête, c'est bien ! murmura-t-il, mais elle n'aime pas les Anglais, c'est mal ! car il y a de bonnes gens partout, même de l'autre côté du détroit.

Là-dessus, il enfonça les mains dans ses poches et regagna, avec une lenteur toute philosophique, le cottage élégant qu'il habitait en vue même de la mer.

Le lendemain, le ciel était pur, une brise du large

tempérait l'ardeur du soleil. Je grimpai sur la falaise d'amont pour mieux apercevoir les horizons lointains.

Au détour d'un sentier creux qui serpentait, j'entendis jurer les mille millions de millions de tonnerres, puis je me trouvais nez à nez avec un beau garçon de vingt-cinq ans à peine, un marin, celui-là qui, la veille, avait si lestement éconduit ma curiosité.

Il venait de casser, en la laissant tomber, une superbe pipe culottée comme un nègre du Sénégal; une larme de colère et de pitié lui roulait dans les yeux à la pensée de sa maladresse et à l'aspect des restes dispersés de cette amie intime du matelot. Je m'associai à son chagrin et lui tendis sympathiquement un porte-cigares plein de panatellas. Il essaya d'abord de le repousser, comme s'il refusait toute consolation, mais il se ravisa bientôt, estimant sans doute qu'il était indigne d'un homme de se laisser abattre par la douleur. Il choisit le plus beau puros et l'alluma. Après quoi, touché sans doute de mes bons procédés, il s'excusa de m'avoir si mal accueilli la veille. Il ajouta qu'il avait du loisir et me proposa de me conter l'histoire de Milady. Il ne pouvait pas m'être plus agréable.

Nous nous assimes sur l'herbe, au bord d'une falaise, d'où l'on entrevoyait, au point de jonction du ciel et de l'Océan, une ligne blanchâtre que mon marin affirma être la côte d'Angleterre. Je le crus sur parole, et j'écoutai son récit que je résumerai fidèlement.

« Il y avait autrefois un pêcheur de Boulogne, nommé Simon Toussaint. Il était vieux et il avait une fille qui s'appelait Georgette. C'était le plus joli brin de fille de tout le département. Quand elle s'en allait à l'église dans son pimpant déshabillé du dimanche, elle était si fraîche, si brave, si accorte, que tout le monde autour d'elle faisait chorus pour la complimenter. Cela ne l'empêchait point d'être active, laborieuse, bonne ménagère et pêcheuse finie pour la crevette et le menu poisson.

Seul, son père se montrait un peu rude envers elle; il la grondait souvent, surtout quand il avait bu, ce qui malheureusement était chez lui une habitude de presque tous les jours. Cette sévérité paternelle irritait Georgette. Elle la comparait aux prévenances, aux éloges dont elle était généralement l'objet, et cela commençait à lui faire prendre en aversion la maisonnette où elle vivait. Par bonheur, Simon Toussaint s'en allait chaque année à la pêche

de la morue sur le banc de Terre-Neuve. Sa fille avait quelques mois de tranquillité, de répit. Mais aussi elle demeurait seule, maîtresse de ses actions, sans conseil, sans sauvegarde. Or, il arriva qu'un jour elle fit la rencontre d'un Anglais qui passait pour être un lord.

« Bientôt, sous le singulier prétexte d'acheter de la crevette, ce lord entra chez la jolie pêcheuse, et il y restait plus longtemps qu'il ne convient à beaucoup d'égards. Toujours est-il que Georgette, d'un naturel assez vif et assez gai, devint peu à peu toute pensive, toute soucieuse; on remarqua, soit à l'office, soit à la danse, sa mine distraite et aussi ses airs où perçait une certaine fierté. Son père revint de la pêche; de méchantes langues lui apprirent ce qui se passait; et, dans un accès de colère que surexcitait encore une longue station au cabaret, il battit sa fille sans miséricorde. Elle ne souffla mot, elle ne poussa pas même un soupir; mais le lendemain elle disparut. On sut plus tard qu'elle avait suivi en Belgique le prétendu lord, qui n'était, en réalité, qu'un banqueroutier anglais de la cité de Londres.

« Pendant deux années, on n'eut pas de nouvelles de Georgette. Dans cet intervalle, Simon Toussaint

Le Times dit que les engagements qui ont lieu en Pologne, entre les insurgés et les Russes, excitent peu l'intérêt parce qu'ils ne peuvent avoir aucun résultat et qu'on ne peut y voir de véritables batailles. La lutte transportée à Varsovie présente, au contraire, un grand intérêt. Là, les Russes se battent contre un ennemi invisible. Les exécutions d'insurgés sont suivies d'assassinats d'espions russes. La confiscation du palais Zamoyksi a pour conséquence l'incendie de l'Hôtel-de-Ville.

En donnant la Pologne à la Russie comme fideicommiss ou comme cadeau, l'Europe a fait à cette puissance un fatal présent. La Pologne a été depuis 1815 pour la Russie un embarras sans avantage réel. Si l'autorité gouvernementale en Pologne ne peut être maintenue que par l'extermination, les Russes violent quelque chose de plus haut que les traités. Ils sont vis-à-vis des Polonais ce que les Turcs furent vis-à-vis des Hongrois. Tout gouvernement dans le sens véritable du mot, cesse. Le commerce, l'agriculture, toutes les entreprises ont péri en Pologne. La Russie aurait avantage à abandonner ce pays; le gouverner par l'épée est impossible.

Depuis trente ans, le cabinet de Saint-Petersbourg s'efforce de russifier la Pologne. Maintenant il se trouve complètement isolé en Pologne avec son armée.

Le Times compare le fanatique acharnement du gouvernement russe vis-à-vis des Polonais, à celui du cabinet de Washington vis-à-vis des confédérés du Sud. — Havas.

Il se manifeste en ce moment un grand mécontentement contre le comte Russell dans le parti libéral en Angleterre, à propos de son discours à Blairgowrie. Le noble lord a déclaré que, dans les questions intérieures, la politique du gouvernement était « le repos et la satisfaction », et qu'il n'y avait point de différence sur ces points entre lord Palmerston et lord Derby. Pourquoi le cabinet actuel prend-il alors le titre de libéral, et les Tories l'attitude d'opposants? La position du ministre du Foreign-Office, déjà très-attaquée, ne se raffermira point par cette déclaration conservatrice à outrance. (La France).

Les nouvelles de Corfou sont du 15. Le parlement Ionien discutait les termes du message à adresser au lord-commissaire. Un amendement introduit dans ce document demande que les forts soient remis dans leur état actuel au roi Georges. Cet amendement est une protestation contre le projet de destruction de ces forts attribué au gouvernement anglais.

Des réjouissances avaient eu lieu en l'honneur de l'annexion. Un service avait été célébré à cette occasion à l'église catholique

peût en mer pour s'être laissé, après boire, surprendre par un grain. La maisonnette qui lui appartenait à Boulogne resta fermée six mois environ. Puis, un matin, elle se rouvrit; un passant goguenard, qui s'en aperçut, se mit à crier tout à coup: « Est-ce que Milady est de retour?... » Celle qu'on appelait ainsi était revenue, en effet. Mais qu'elle était changée! si changée, qu'on ne la reconnaissait plus! Ses traits avaient horriblement grossi, ses yeux seuls s'étaient raptissés; son visage, naguère si lisse, si satiné, si rosé, s'était fané à jamais, il était troué comme un gros tamis. Il est des maladies qui défigurent, et la malheureuse avait ainsi perdu sa beauté. Après cela, on devine aisément que le faux lord l'avait abandonnée. Il l'avait abandonnée en pleine détresse: en sorte qu'un jour, manquant d'abri, manquant de pain, elle n'avait eu d'autre ressource que de revenir au pays en mendiant, et de rentrer furtivement sous le toit d'où elle était partie en fugitive. Le monde est souvent cruel, il se montra d'abord impitoyable pour Georgette. C'était à qui lui lancerait à la face l'injure la plus blessante. Chacun se plaisait à la saluer du nom de Milady, et l'on s'informait en ricanant de la santé de milord. A toutes ces méchancetés, l'infortunée ne répondait

grecque où se trouve le tombeau de Capo d'Istria. — Havas.

Les lettres de Rome, du 18, annoncent qu'une prochaine modification au tarif des douanes, réduira les droits sur le fer, le sucre, le café et les bougies. Des pluies torrentielles ont occasionné des dégâts au chemin de fer de Civita-Vecchia. Le service y est suspendu.

Le pape a ordonné un triduum de prières, pour demander à Dieu, conformément à l'invito-sacro du cardinal-vicaire, le maintien de la concorde entre les princes chrétiens. — Havas.

On a des nouvelles du cap de Bonne-Espérance du 20 septembre. Les corsaires confédérés l'Alabama, la Georgia et le Tuscaloza, faisaient la course sur les côtes du cap. Le steamer fédéral était arrivé pour leur donner la chasse. La situation commerciale s'est améliorée. — Havas.

Les nouvelles de Shanghai sont du 4 septembre. On avait appris que la flotte anglaise du Japon, arrivée à Kangochima, au sud de l'archipel japonais, avait, après d'inutiles démarches pour obtenir une satisfaction, détruit la ville et brûlé les trois steamers appartenant au prince de Satsuma, connu par son hostilité contre les étrangers. La flotte anglaise était ensuite retournée à Yokohama. — Havas.

FUNÉRAILLES DU COMTE D'ORNANO.

C'est lundi qu'ont eu lieu les funérailles de M. le maréchal comte d'Ornano. L'église Saint-Louis des Invalides était très-richement tendue de noir jusqu'à la hauteur des drapeaux. Sur ces tentures liserées et décorées de blanc se détachaient les faisceaux, les armes, le chiffre du défunt et des écussons mémorables sur lesquels on lisait: à gauche: Saint-Domingue 1801-1802. Ulm, 17 septembre 1805. Iéna, 14 octobre 1806. Lubeck, 28 octobre 1806. Busaco, 27 septembre 1810. Ostrowno, 26 juillet 1812. Dresde, 26 août 1813. Paris, 30 mars 1814. — A droite: Donawerth, 26 septembre 1805. Marengo, 14 juin 1800. Austerlitz, 2 décembre 1805. Magdebourg, 23 octobre 1806. Navia, 26 juin 1806. Fuentès di Odo, 5 mai 1811. La Moskowa, 7 septembre 1812. Hanau, 30 octobre 1813.

Au milieu de la nef, à la hauteur de la chaire, s'élevait, sous un riche dais herminé, un splendide catafalque. Derrière le maître autel était placé un grand labarum d'argent.

Un lampadaire considérable d'or et d'argent complétait la décoration.

Toutes les places réservées aux grands corps de l'Etat, aux députations, etc., étaient marquées par des écriteaux. Il y en avait pour les ministres, les maréchaux, jusque pour les

rien. Elle se montrait douce, patiente, résignée, elle expiait. Du reste, on la revoyait comme autrefois active, laborieuse. Il n'y avait pas de maisonnette aussi propre que la sienne. Son petit étal était toujours le mieux fourni de crevettes, de moules, d'esquilles et de lançons. Si bien que la malveillance publique ne tarda pas à la laisser tranquille. Même un pêcheur eut compassion d'elle, et l'épousa. Il n'eut point à s'en repentir, car il fut heureux. Il avait une bonne femme, il eut une bonne fille, la Chevette, qui se nomme aussi Marie-Rose, et qu'il adorait. L'an dernier il tomba malade; nuit et jour on l'entoura de soins assidus qui l'eussent sauvé s'il avait pu l'être. Mais il rendit l'âme en bénissant les deux chères créatures agenouillées à son chevet.

« L'habitude est tenace, ajouta Jean Picot en terminant; on appelle encore la vieille pêcheuse Milady, mais jamais devant elle, car il y a des miséricordes pour ceux qui prouvent comme elle la sincérité de leur contrition. Au demeurant, c'est la meilleure femme qui soit au monde, avenante et polie avec tous, excepté pourtant avec les Anglais, qu'elle déteste, ce qui se comprend, quoique, à vrai dire et sans nous offenser, j'en connaisse, moi, qui nous valent bien. »

vieux représentants des armées du premier Empire. Dès onze heures, la troupe commandée pour honorer le convoi arrivait sur l'Esplanade des Invalides et à l'entour. L'artillerie était placée au bas de l'Esplanade. Depuis la grille d'entrée jusqu'à la Catafalque, une double haie d'Invalides était établie. A midi, M. le curé des Invalides est allé faire la levée du corps. Le service a été annoncé par une salve d'artillerie. Les chants ont été dits par la maîtrise et la musique de la garde de Paris a exécuté divers morceaux. M^r l'archevêque est venu donner l'absoute.

Après le service, le corps a été placé sur un char richement décoré et a été conduit devant la grille des Invalides. Toutes les troupes ont défilé.

Le corps a été ensuite reconduit dans l'église pour être déposé dans le caveau des gouverneurs.

Une foule très-grande couvrait les alentours de l'Esplanade et le pourtour des Invalides.

L'Empereur s'était fait représenter à ces funérailles par plusieurs grands officiers de sa maison. — Havas.

ENQUÊTE SUR LES AMÉLIORATIONS A INTRODUIRE DANS L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER.

La commission instituée à la date du 5 novembre 1861, pour procéder à une enquête sur les améliorations à introduire dans l'exploitation des chemins de fer, a terminé son travail.

La commission est d'avis que la vitesse des trains de voyageurs devrait atteindre autant que possible 55 à 60 kil. de marche effective par heure; que le nombre des trains express soit augmenté, et que la vitesse moyenne des trains omnibus soit portée de 30 à 36 et même 40 kil. par heure.

Quant à la sécurité des voyageurs, la commission a reconnu que toutes les dispositions proposées pour mettre les voyageurs d'un train en correspondance avec le mécanicien, outre qu'elles sont d'une application impossible, présentent plus d'inconvénients que d'avantages. Elle demande que la communication entre le garde-freins et le mécanicien soit rendue obligatoire, toutes les fois que la composition des trains ne s'y oppose pas. Elle croit qu'il y a de sérieuses améliorations à introduire dans le système des signaux employés aux bifurcations.

Pour augmenter le bien-être accordé aux voyageurs de 2^e et de 5^e classe, la commission a demandé que l'emploi des rideaux soit rendu obligatoire pour les Compagnies dans les compartiments de toutes les classes indistinctement; que les dossiers et les banquettes de la 5^e classe soient inclinés et les dossiers élevés à la hauteur de la tête des voyageurs; que le système des water-closets, en usage sur les chemins étrangers, et expérimenté seulement par

quelques Compagnies, recoive une application générale.

L'enquête a aussi établi qu'une réduction des tarifs en vigueur pour le transport des voyageurs ne serait pas moins profitable aux Compagnies qu'au public.

La commission a exprimé, en outre, l'avis que la vitesse de 125 kilomètres par vingt-quatre heures pour les trains des marchandises devrait être portée à 200 kilomètres.

Samedi est venu devant le tribunal correctionnel de Bordeaux le procès intenté par le ministère public contre M. André Lavertujon, pour outrages envers M. Chauvin, commissaire central, à raison de ses fonctions. Nous lisons, à ce sujet, dans la Gironde:

« Suivant la prévention, le délit résultait de la publication d'une lettre adressée à M. le préfet de la Gironde, et dans laquelle certains mots et certaines phrases étaient spécialement incriminés. M. André Lavertujon ayant écrit cette lettre en vue de repousser des imputations qu'il jugeait calomnieuses, avait fait assigner des témoins afin d'établir au milieu de quelles circonstances sa lettre avait été publiée. Le ministère public a soulevé la question de savoir si, en matière d'outrage commis par la voie de la presse, des témoins pouvaient être entendus, et le tribunal a rendu sur cet incident un jugement très-remarquable et très-important, qui a admis l'audition des témoins.

L'affaire s'est ensuite engagée au fond. La loi, à notre grand regret, nous interdisant de rendre compte des débats, nous devons nous borner à dire qu'après le réquisitoire de M. le substitut Bazot, les explications de M. André Lavertujon et une éloquente plaidoirie de M^r Delprat, ancien bâtonnier, le tribunal, admettant comme constant le délit d'outrage, a condamné M. André Lavertujon à quinze jours d'emprisonnement, trois cents francs d'amende et à l'insertion du jugement dans les quatre journaux de Bordeaux. Les débats ont duré cinq heures. La salle d'audience et les tribunes avaient été envahies aussitôt l'ouverture des portes. Une foule considérable, qui n'avait pu y trouver accès, a stationné dans la salle des Pas-Perdus jusqu'après le prononcé du jugement. Nous donnerons aussitôt que possible le texte des deux décisions rendues par le tribunal. »

Nouvelles Diverses.

La partie officielle du Moniteur contient un décret, en date du 18 Octobre, par lequel M. Delangle, sénateur, ancien garde-des-sceaux ministre de la Justice, est nommé premier vice-président du Sénat, en remplacement de M. Rouland, appelé à d'autres fonctions.

— On lit dans la partie non officielle du Moniteur:

modelés à ravir, s'échappaient avec grâce de deux mitaines noires brodées au plumetis. Elle se composait un bouquet, et ce gentil travail l'occupait si bien qu'elle ne s'aperçut pas de ma présence. Je ralentis ma marche, et je pus la considérer tout à mon aise sous son aspect nouveau et toujours enchanté. Soudain le piétinement d'un cheval se fit entendre. Une minute après, lord F... monta sur un magnifique alezan, se croisait avec moi. Puis, comme saisi d'admiration, il s'arrêta brusquement devant la demeure de Milady.

— Marie-Rose! cria aussitôt, une voix émue du fond de la maisonnette. Viens ici, mon enfant!

Marie-Rose obéit.

— C'est dommage! murmura lord F... en souriant, je la trouvais encore plus jolie que ça.

Et il piqua des deux.

Savait-il les motifs de l'animadversion que la vieille pêcheuse ressentait à sa vue? Je l'ignore. Quant à moi qui les connaissais depuis une heure, je n'avais point été surpris du cri d'effroi qu'elle avait proféré.

(La fin au prochain numéro.)

L'histoire était finie. Je remerciai le conteur et lui offris encore un cigare qu'il accepta avec empressement, puis nous nous séparâmes. Je descendis la falaise, et, tout en flânant, je traversai la ville basse, aux élégantes constructions, et je me dirigeai vers la ville haute, où je désirais visiter les vieilles tours et les vieux remparts, débris de fortifications contemporaines de Godefroy de Bouillon, un des illustres enfants de Boulogne-sur-Mer. Chemin faisant, je vis la maison où Lesage, l'inimitable auteur de Gil Blas, est mort en 1747; et je m'arrêtai un instant devant l'habitation modeste qui abrita le berceau de Sainte-Beuve, le charmant poète d'hier, le judicieux critique d'aujourd'hui.

Au retour de cette promenade sentimentale, j'eus une agréable surprise. A la porte d'une maisonnette, dont la façade se festonnait de capucines, de vignevierge et de volubilis, je reconnus la Chevette. Elle était en pimpante toilette, car le calendrier marquait grande fête ce jour-là. Une robe blanche, serrée à la ceinture par un large ruban bleu, l'embellissait à miracle. Ses beaux cheveux noirs, relevés sur le front, s'enroulaient en nattes épaisses derrière la tête. Ses pieds, resserrés dans des brodequins vernis, se cambraient élégamment. Ses doigts,

L'Empereur a reçu lundi matin, sur la présentation du ministre d'Etat, le serment de M. Rouland, ministre président le Conseil d'Etat et de MM. de Forcade la Roquette et Chaix d'Est-ANGE, vice-présidents du Conseil d'Etat.

Sa Majesté les a remerciés d'avoir consenti à résigner leurs fonctions de sénateurs pour accepter une position politique plus active.

— L'Impératrice est arrivée lundi soir à Madrid. Sa Majesté a été reçue à la gare par le roi, accompagné du président du Conseil, marquis de Miraflores. Sur tout le parcours, la population, nombreuse et empressée, s'est montrée très sympathique. A onze heures, l'Impératrice est descendue au palais, où la reine lui a fait l'accueil le plus touchant.

— Le projet de budget de 1865 a été porté lundi au conseil d'Etat. On pense que le travail d'examen sera terminé assez promptement pour que le budget, accompagné du rapport de M. le ministre des finances, puisse être communiqué au Corps-Législatif immédiatement après la discussion de l'Adresse.

— L'Evêque de Nîmes a publié un mandement ordonnant des prières en faveur de la Pologne pendant trois dimanches consécutifs.

— Dimanche, malgré l'incertitude du ciel couvert de nuages, la seconde ascension du ballon le *Géant* avait attiré une foule encore plus considérable que la première fois.

Vers quatre heures, S. M. l'Empereur est arrivé dans l'enceinte des manœuvres, où il s'est rencontré avec le jeune roi des Hellènes, auquel il a tendu la main.

L'Empereur a suivi avec un très-vif intérêt les préparatifs; il a visité la nacelle et s'est entretenu avec MM. Eugène Delessert et Tournachon, se renseignant sur divers détails relatifs à ces curieux préparatifs. M. Nadar, survenant alors, a ajouté quelques explications techniques à celles données par ces messieurs. Cependant à quatre heures et demie, suivant le programme, le *Géant*, à l'état captif, est monté en enlevant dans les airs vingt-huit personnes.

Vers cinq heures un quart, le *Géant* est parti ayant sur sa plate-forme M. et M^{me} Nadar, MM. Tirion, de Saint-Félix, Barnout, Mongolfier et les deux frères Godard. Il s'est élevé lentement dans les airs et s'est dirigé du côté de Saint-Denis à une hauteur d'environ 1,200 mètres. Au même instant, le ballon comparatif des fêtes officielles est parti, emportant deux personnes et atteignant rapidement, et comme par habitude, une élévation relativement supérieure.

A huit heures et demie le ballon passant au-dessus de la ville de Beauvais, M. Nadar a crié, à l'aide de son puissant porte-voix, que « tout allait bien. »

Paris, mardi 20 octobre. — On ignore encore aujourd'hui où M. Nadar et ses compagnons de voyage sont descendus. On sait seulement que le *Géant* est passé avant-hier à minuit (heure belge) au-dessus de la gare d'Erquelines, assez près de terre pour se faire entendre avec la voix. Les voyageurs ont demandé dans quel département ils se trouvaient; l'aiguilleur de service à la gare leur a répondu : « A Erquelines (Belgique). »

Un des douaniers de garde s'est de suite écrié en les apercevant : « Que les voyageurs descendent pour la visite de la douane ! » Mais cet ordre est resté sans effet : Nadar et ses compagnons ont bravement continué leur route aérienne. Le vent poussait le ballon vers le nord nord-est, dans la direction de Hartelt.

D'après les dernières nouvelles, le *Géant* aurait été vu hier au-dessus de Francfort.

— Le ballon *Géant* de M. Nadar, doit être exposé à Londres, la semaine prochaine, au palais de cristal.

— Le roi des Hellènes a dîné mardi chez S. Exc. M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères. Les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie, le représentant du Danemark, plusieurs ministres, des maréchaux et des ami-

raux ainsi que les officiers de la maison du jeune roi assistaient à ce banquet.

Le lendemain, S. Exc. M. Drouyn de Lhuys a reçu à sa table les ambassadeurs annamites.

— On travaille à un échafaudage, sur le tailloir du chapiteau de la colonne Vendôme, pour descendre du sommet de la colonne la statue de l'empereur Napoléon I^{er} en redingote grise, qui doit être remplacée par une statue drapée à l'antique.

— On écrit de Lisbonne, le 19 octobre.

Le baptême du jeune prince Don Carlos de Portugal a été célébré à l'église San Domingo. Une foule considérable a pris part à la procession. Le jeune prince a eu pour parrain le roi Ferdinand, et pour marraine la princesse Clotilde, absente. Les flottes italienne et portugaise ont illuminé. La flotte italienne part jeudi pour la Spezia.

— Une terrible explosion vient d'avoir lieu dans les houillères de Morfa, à huit milles de Neath, où précédemment deux accidents ont déjà eu lieu. Ces mines sont les plus considérables du pays de Galles. Elles occupent 800 ouvriers qui extraient de 6 à 700 tonnes par jour. La ventilation est faite au moyen d'un fourneau et l'on ne s'y sert que de lampes de sûreté. Samedi matin, 400 hommes environ étaient descendus dans les galeries, lorsque l'explosion eut lieu. Heureusement elle ne fit de ravages que dans une galerie où travaillaient 43 hommes et enfants. On a retiré 7 ou 8 hommes vivants; 2 sont morts quelque temps après; on a remonté 10 cadavres et il restait encore 25 ou 26 hommes dans la mine. Les débris amoncelés rendent très-difficile le travail de sauvetage, et il n'est pas probable qu'aucun de ces hommes puisse être sauvé. On pense que l'un des mineurs a découvert sa lampe pour allumer sa pipe, et qu'alors les gaz se sont enflammés.

— La semaine dernière on a compté en Angleterre, 55 sinistres en mer, ce qui porte le chiffre des sinistres maritimes depuis le commencement de l'année à 1852.

Chronique Locale.

Mardi matin, une tentative d'assassinat avait eu lieu, disait-on, la veille au soir, à la Croix-Verte. Rien n'était plus faux que ce bruit, et voici ce qui y a donné lieu.

Le lundi soir, sur les huit heures, dans une obscurité complète, plusieurs individus passaient devant une ferme. Le chien jappa, et nos hommes s'amuserent à l'agacer pour le faire entrer dans une plus violente colère. L'un d'eux, avec une légèreté bien blâmable, et toujours dans le but d'exciter le chien, déchargea en l'air un pistolet.

Au même instant, les fermiers ouvraient leur porte pour savoir ce qu'avait leur *cerbère*. Le plomb tomba en pluie autour d'eux : personne ne fut atteint. La décharge a eu lieu derrière un chaume fort élevé, qui cachait complètement l'entrée de la ferme; et si l'auteur de cet événement connaissait les lieux il a pu supposer que la charge devait passer au-dessus du bâtiment.

C'est une nouvelle leçon pour ceux qui seraient tentés de jouer avec des armes à feu.

Il existe, dans l'arrondissement de Saumur, à Doné-la-Fontaine, une dame qui est entrée, il y a un mois, dans sa 104^e année. M^{me} veuve Baschet, tel est le nom de cette respectable centenaire, possède encore presque toutes ses facultés. Chaque matin, elle fait un assez long trajet pour assister à la messe à l'église Saint-Pierre de Doué; dans le courant de la journée, la cloche annonce-t-elle un baptême, un mariage ou un enterrement? vite la bonne vieille s'empresse de quitter son ouvrage, — car elle ne peut rester inoccupée, et arrive quelques instants après à l'église pour être témoin de la cérémonie. Elle habite aux Récollets, à l'hospice des vieillards, où elle est pensionnaire. Chose assez rare, cette dame vénérable n'a

jamais quitté la ville qui l'a vue naître : c'est à Doué que se sont accomplies toutes les phases de son existence. — Née sous le règne de Louis XV, âgée de 14 ans lorsque Louis XVI monta sur le trône, elle se maria avant la Révolution et devint veuve dans les dernières années du Directoire.

(Union de l'Ouest).

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

Session de 1865.

(Suite.)

Un membre de la 5^e commission, en donnant lecture de plusieurs passages du rapport de M. le préfet sur le service de la Loire, soumet au Conseil les observations suivantes :

On a ouvert, en 1865, des crédits pour les travaux neufs et de grosses réparations, savoir :

11,750 fr. pour l'amélioration de la cale de Limoges, à Saumur.

Ces travaux sont très-avancés; il ne reste plus que les quarts de rond d'amont et d'aval, et quelques escaliers à terminer, ce qui sera fait au moment des basses eaux. Les dépenses s'élèvent à 55,588 fr., dont le cinquième à la charge de la ville de Saumur, et les quatre cinquièmes à la charge du Trésor. Ces travaux paraissent avoir atteint leur but, si l'on en juge par les témoignages de l'honorable maire de Saumur.

12,000 fr. pour la construction d'une banquette en maçonnerie au bourg des Rosiers.

Cette banquette est en cours d'exécution. La dépense est évaluée à 16,221 fr. 31 c. Elle a pour but d'exhausser la levée de l'Authion dans la traverse des Rosiers, et de la mettre au niveau des parties voisines.

Cet important travail sera très-avancé à la fin de la campagne.

Parmi les travaux approuvés figurent en première ligne les travaux de défense de la rive droite de la Loire à Saint-Martin-de-la-Place.

Les travaux en instance sont :

Réparation du barrage des Sept-Voies à Saumur;

Travaux de défense de l'île de Souzay;

Redressement de la banquette de la levée, route impériale n° 152, au droit du port de Saint-Clément;

Suppression des portes marinières Mulot et Morin-Ruelle, à Saumur;

Élargissement du port Saint-Mainbœuf à Villebernier;

Amélioration du port de Cunault;

Élargissement de la levée du Thoureil.

(La suite à un prochain numéro.)

Par suite d'une erreur typographique, l'adjudication des travaux d'entretien des propriétés communales de la ville de Saumur a été indiquée, dans notre numéro du 20 octobre, comme devant avoir lieu le 25 novembre : c'est le mardi 10 novembre qu'il faut lire.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Le paquebot *Vera-Cruz*, de la compagnie générale transatlantique, entré à Saint-Nazaire, mardi après-midi, apporte des nouvelles de Vera-Cruz, du 18 septembre.

L'archevêque Labastida, venant de France, avait été reçu la veille en grande pompe par les autorités françaises et mexicaines. Le prélat partait le 18 pour Mexico.

Les nouvelles de l'intérieur parlent de l'existence d'un parti nombreux qui voudrait l'annexion pure et simple à la France. — Havas.

Des détails assez circonstanciés commencent à arriver sur les derniers incidents du voyage du *Géant* : « Tombé près de Nieubourg, dans le royaume de Hanovre, lundi à midi environ. Traîné plusieurs heures, les ancres étant brisées. Saint-Félix, ma femme et moi, dit M. Nadar, nous sommes assez grièvement

blessés; les autres sont mieux. Envoyez-nous un médecin de Paris, Pelletan.

Nous devons la vie au courage et au dévouement de Jules Godard. » — Havas.

M. Milon, libraire à Saumur, vient d'éditer une brochure appelée à rendre un véritable service. C'est un tarif du prix du pain de différentes qualités comparativement aux prix des blés, soit à l'hectolitre de 75 kil., soit aux 100 kil. de blés. Cet important travail, fruit de longues études, est le résultat de 20 années d'expériences que l'auteur, M. Thibault a faites lui-même.

Le consommateur ainsi que le boulanger et le producteur trouveront un avantage incontestable à se procurer cet ouvrage que nous recommandons à nos lecteurs.

(Voir aux annonces).

Avis aux Propriétaires de Chevaux.

Plus de feu ! 40 ans de succès !

Le *Liniment-Boyer-Michel* d'Aix (Provence) remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écartes, molettes, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contre-façons.) Dépôt à Angers, Menière, ph.; à Cholet, Bomtens, ph. (17)

BULLETIN FINANCIER.

La stagnation est aussi grande à la Bourse qu'au plus fort de l'été, et les acheteurs ont laissé la baisse s'installer sur le marché, grâce à leur inertie. La situation monétaire, dont on s'exagère fort la gravité, est le principal argument des vendeurs. La rente a flechi chaque jour, et s'est rapprochée de 67 fr. La Banque s'est relevée à 3,400; le Crédit foncier et le Crédit mobilier ont flechi, tandis que les autres sociétés de Crédit restaient à peu près stationnaires. Les chemins de fer sont lourds, sans baisser beaucoup. On a recherché les obligations nouvelles de Séville-Cadix à 262-10; elles doivent paraître au-dessous de leur prix, si l'on considère qu'elles ont un coupon de 7-50 à toucher le mois prochain.

On a admis à la cote officielle cette semaine plusieurs valeurs, entre autres : la Société immobilière belge, dont nous avons déjà parlé, et qui se cote à 607-50; la Société immobilière du boulevard du Temple, qui nous paraît appelée à une prime certaine, rien que par le fait de la plus-value de ses terrains, qui valent aujourd'hui 400 fr. le mètre, et qu'elle a payés 500 fr.; — enfin la Compagnie agricole et aurifère de l'Approuague, dont les titres ont fait leur entrée à la Bourse avec 50 francs de prime, soit à 150 fr. Cette société anonyme, concessionnaire de deux cent mille hectares de terre à la Guyane, a été autorisée récemment à augmenter son capital de deux millions, que, par une condition exceptionnellement favorable, il lui a été permis de diviser en actions de 100 fr. Toutes ces actions ayant été prises d'avance par les capitalistes et des banquiers, il n'en existe pas de flottantes et c'est ce qui explique leur faveur, justifiée aussi par l'importance de l'affaire qui intéresse au plus haut point l'avenir de notre colonie de la Guyane.

En dehors du parquet, on s'est beaucoup occupé de la grande affaire des ports de Brest, qui est appelée à un succès remarquable, et qui sera l'une des plus belles entreprises financières de l'année.

Nous devons signaler aussi la Compagnie anonyme des mines de houille, de fer et de plomb de Tegernsee, qui émet des obligations de 100 fr., productives d'un intérêt de 5 0/0 et remboursables à 125 fr. en cinquante ans à partir de 1864. Ce remboursement est garanti et sera opéré directement au porteur par la Compagnie anonyme d'assurances *l'Impériale*. L'épargne est ainsi mise à l'abri de toute chance de perte. MM. Gautier-Lamotte, Boucher et Cie (154, rue de Rivoli), les promoteurs de cette affaire, auront attaché leur nom à une idée qui nous paraît féconde en résultats économiques.

Nous rappelons aux capitalistes les avantages que leur offrent les comptes-courants avec chèques de MM. L. Montier et Cie, 47, rue Richer. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

l'exécution décrétée dans le Holstein, mais que cela n'interromprait nullement les négociations commencées à ce sujet.

Des lettres de Copenhague assurent, du reste, que le Danemark retirera ses troupes sur l'Eider qui sépare les duchés du Sleswig, et qu'il ne s'opposera qu'à l'entrée des troupes chargées de l'exécution dans le Sleswig. Comme on déclare, d'un autre côté, que la Diète n'a décrété l'exécution que pour le Holstein, on peut se rassurer sur l'issue du conflit danois. (La France).

Le gouvernement de la reine d'Espagne s'avance chaque jour vers le développement constitutionnel des institutions de ce pays. Un décret du 17 octobre, signalé par la *Gazette de Madrid*, pose les bases de la décentralisation administrative. Ce décret confie désormais aux gouverneurs, assistés des conseils provinciaux, le soin de régler les affaires qui intéressent directement les provinces et les municipalités.

La *Correspondencia* donne des nouvelles de l'insurrection de Saint-Domingue, que n'ont pu encore étouffer les troupes espagnoles, disséminées en corps peu nombreux sur différents points de la colonie. Tout en considérant cette révolte comme très-sérieuse, ce journal ne doute point qu'avant peu le gouvernement ne s'en soit rendu maître, grâce à l'activité qu'il déploie pour la réprimer. Il annonce le prochain départ d'Espagne de renforts destinés à soutenir ceux qu'a déjà envoyés le capitaine-général de Cuba. (Idem.)

Par suite des graves nouvelles arrivées de Santo-Domingo, il a été ordonné à Madrid, d'activer l'embarquement des renforts destinés pour les Antilles. Il est plus que probable que les renforts seront augmentés de troupes de toutes armes. Le gouvernement espagnol donne à cette affaire toute l'attention qu'elle mérite. — Havas.

Les lettres de Constantinople du 15 annoncent que les Bédouins ont attaqué la ville de Saint-Jean-d'Acre dans un but de pillage, mais qu'ils ont été repoussés par la garnison et poursuivis par Kabouli-Effendi.

De nouveaux convois d'armes ont pénétré dans la mer Noire. La légation russe a obtenu des autorités turques qu'on visitât les navires suspects, mais on n'a rien trouvé. — Havas.

On écrit d'Athènes, le 16 : L'annexion des îles Ioniennes a été partout célébrée avec enthousiasme par les populations. Les journaux développent la thèse du Panhellénisme.

On fait de grands préparatifs pour la réception du roi. — Havas.

Les dépêches de New-York n'apportent aucune nouvelle importante sur la situation des belligérants. Elles ne reproduisent que les

bruits d'engagements isolés et dont l'avantage aurait été partagé.

Les fédéraux auraient, près de Shelbyville, battu la cavalerie du Sud, qui aurait perdu 100 hommes; mais les confédérés auraient battu les fédéraux au-dessus de Port-Hudson, et leur auraient tué 1,500 hommes.

L'escadre russe, répondant à l'invitation de la ville de Boston, se rendra bientôt dans ce port. (La France.)

Les nouvelles du Japon, qui vont jusqu'au 15 août, confirment la destruction par la flotte anglaise de la ville de Hagoscima et des vaisseaux du prince de Satsuma. Les Anglais n'ont perdu dans cette expédition que 50 hommes environ.

On croit, en outre, que le micado et le taïcoun, l'empereur temporel et l'empereur spirituel, se livrent encore au cœur de l'empire une guerre acharnée. Cette lutte semble, au journal anglais, devoir hâter le résultat de notre expédition. (Idem.)

Voici le curieux règlement que le gouvernement égyptien a édicté contre les journaux. Il nous est révélé par un journal français, l'*Egypte*, qui se publie au Caire, et qui en a reçu la communication officielle :

« Article 1^{er}. S'abstenir d'une manière absolue de toute critique des actes du gouvernement.

« Art. 2. Eviter avec soin toute polémique sur des questions qui ne touchent pas directement à l'empire, et qui pourraient porter atteinte aux bons rapports existant avec les puissances.

« Art. 3. En publiant les correspondances des provinces, se borner à raconter les événements, sans juger ni critiquer les actes des fonctionnaires, et ne publier ces correspondances qu'après les avoir communiquées au bureau de la presse.

« Art. 4. Comme le temps matériel ne permet pas de présenter les épreuves la nuit de l'impression, les rédacteurs sont tenus d'expliquer verbalement, à la personne dirigeant le bureau de la presse, le contenu de l'article de fond du journal devant paraître, et de suivre les observations qu'on peut se trouver dans le cas de leur adresser.

« Art. 5. Pour éviter de propager de fausses nouvelles, consulter le bureau de la presse avant la publication du journal.

« Art. 6. Les journaux devront ouvrir leurs colonnes aux réfutations et rectifications des articles publiés en Europe, qui leur seront présentés par le bureau de la presse.

« Art. 7. Toute contravention au présent règlement sera punie d'abord par un avertissement; après trois avertissements, une suspension temporaire ou définitive sera prononcée. »

En lisant ces étranges dispositions, dont le moindre inconvénient est de rendre le gouvernement égyptien responsable de tout ce qui s'imprime, de tout ce qui se publie en Egypte, nous nous rappelons la lettre mémorable dans laquelle Napoléon I^{er}, s'indignant que la censure eût été rétablie en France, sans sa volonté, s'écriait :

« Je le dis encore une fois, je ne veux pas de censure, parce que je ne veux pas être responsable des sottises qu'on peut imprimer, parce que je ne veux pas enfin qu'un commis tyrannise l'esprit et mutile le génie. » (Idem.)

On nous écrit d'Alexandrie, le 12, que S. A. le vice-roi d'Egypte venait de quitter le Caire pour remonter le Nil par la branche de Rosette, et visiter à Nadir la brèche faite à la digue. Cette brèche, qui a 1,800 mètres de longueur, est la plus dangereuse. Une brigade entière d'infanterie de l'armée égyptienne est employée à la réparer. (Idem.)

Nous recevons de la Vera-Cruz, le 20 septembre, des informations particulières que nous résumons ainsi :

Le général Bazaine, en prenant le commandement en chef du corps expéditionnaire, avait adressé aux troupes alliées un ordre du jour dans lequel il faisait ressortir les services éminents rendus par le maréchal Forey à l'armée et à la France.

Le nouveau commandant en chef était dans les meilleures relations avec les membres du conseil de régence, et il avait été décidé d'un commun accord qu'après la saison des grandes pluies une expédition serait dirigée contre San-Luis Potosi, afin de dissoudre le gouvernement de Juarez, qui cherche à agir sur l'esprit des populations.

On avait reçu à Mexico, des différentes provinces, de nouvelles adhésions à l'intervention qui devenait, chaque jour, plus populaire.

Le maréchal Forey devait quitter le 25 septembre la capitale, afin d'aller s'embarquer à la Vera-Cruz pour rentrer en France. Le contre-amiral Bosse avait mis à sa disposition, et à son choix, la frégate à vapeur le *Panama* et la corvette à vapeur le *Forfait*, récemment arrivée de Tuspan. On pensait que le maréchal prendrait passage sur le *Forfait*, et qu'il partirait le 5 octobre pour Cherbourg.

M. le lieutenant de vaisseau de Beausset, fait prisonnier à Tampico, avait été conduit à Potosi et on était en négociation avec Juarez pour l'échanger contre un général et plusieurs officiers mexicains. On espérait que cette négociation réussirait. (Idem.)

On lit dans le *Moniteur* :

« Le courrier du Mexique, en retard de plusieurs jours par suite des mauvais temps qu'il a éprouvés pendant sa traversée, est enfin ar-

rivé. Il apporte des nouvelles du 9 septembre de Mexico, et du 18 de Vera-Cruz.

Le rapport qu'adresse le maréchal Forey à S. Exc. le ministre de la guerre ne renferme que des détails déjà connus du public, et presque tous relatifs à l'occupation de Tampico, dont il a déjà été rendu compte par la marine.

Sur différents points, des bandes de guérillas ont tenté de s'organiser sous le commandement d'anciens officiers de l'armée régulière, mais nos troupes en ont eu bon marché partout où elles ont pu les atteindre. Dans une de ces escarmouches, nous avons eu à déplorer une perte sensible, celle du commandant Stœcklin. Informé que plusieurs chefs de guérillas réunissaient à Jatilpan les débris de leurs bandes, M. Stœcklin voulut les disperser. Parti le 6 août, au point du jour, de Minatitlan, il arriva, avec 25 cavaliers seulement, devant Jatilpan, qu'il trouva occupé par 150 hommes. Peu habitué à compter avec ses adversaires, M. Stœcklin chargea immédiatement ses avant-postes de cavalerie et pénétra jusqu'à la place du village; mais là il fut entouré et succomba sous le nombre, victime de sa téméraire bravoure.

Le nombre et l'importance des bandes que nos soldats ont à combattre ira du reste en diminuant tous les jours, au fur et à mesure de l'établissement des postes chargés de veiller à la sécurité du pays. Déjà, sous la surveillance de la contre-guérilla qui protège la route, le courrier peut arriver en quatre ou cinq jours de Vera-Cruz à Mexico.

Sur les plateaux, l'état sanitaire des troupes se maintient dans les meilleures conditions. A Vera-Cruz il est moins satisfaisant; cependant, les pluies qui tombent journellement l'ont beaucoup amélioré. Le norte a commencé de souffler, et, sous son influence, l'épidémie, qui a déjà diminué d'une manière sensible, ne tardera pas à disparaître tout à fait.

L'esprit de la population, tant à Vera-Cruz que dans l'intérieur, est bon; la situation commerciale va s'améliorant de jour en jour sur les différents points de la côte occupés par nos troupes.

Des travaux importants s'exécutent à Vera-Cruz, tant pour l'assainissement que pour l'embellissement de la ville. De nombreuses voitures portent au loin les immondices; le gaz a fait place à l'huile; partout le terrain est nivelé, les flaques d'eau se combent, et des plantations d'arbres ont commencé. Grâce aux efforts de l'armée et de la marine, qui se prêtent un mutuel concours, Vera-Cruz tend à se transformer.

Le chemin de fer arrive jusqu'aux premières maisons de la Soledad. Désormais, la traversée de la partie la plus dangereuse des terres chaudes sera épargnée à nos troupes et tout fait espérer qu'au mois d'avril 1864 la voie pourra être achevée jusqu'à Chiquihuite.

qu'en de rares circonstances. Il convient même de l'avouer : les secrets qu'on a surpris à la mer n'ont, pour la plupart, été observés qu'à la hâte et par un petit nombre de témoins. Rarement ils sont assez bien approfondis pour que la science les enregistre avec certitude. Par bonheur, le savant est infatigable, son investigation persévérante, et, comme dit le poète : *Labor improbus omnia vincit*. Espérons.

— Espérons, et surtout déjeunons, répliquai-je avec une légère impatience, en avalant la dernière crevette qui pouvait servir de prétexte à une plus longue dissertation.

Je partis un matin, me promenant sur la plage, en société, j'aperçus la Chevette cheminant le panier au dos, la truble sur l'épaule. Je remarquai bien vite qu'elle avait grandi, et qu'elle était encore plus belle qu'autrefois. Volontiers je serais allé de nouveau assister au spectacle de son travail pittoresque; mais je ne pouvais, sans impolitesse, abandonner mes compagnons, et je m'abstins. Un quart d'heure après, nous passions devant le cottage de lord F... Il était sur son balcon, tenant à la main une longue-vue qu'il braquait dans la direction où Marie-Rose péchait à marée basse. Je l'entendis murmurer distinctement ces mots :

— Toujours ravissante ! Décidément elle m'intéresse, et je ferai sa fortune si elle veut.

Vers le soir, je rencontrai Jean Picot. Il me reconnut et nous nous serrâmes la main. Après quoi, je lui montrai mon porte-cigares, toujours abondamment rempli. Mais il hocha la tête, et me dit qu'il n'était guère en train de fumer. En effet, je remarquai sa pâleur et son abattement. Je lui en demandai la cause avec une sollicitude qui le toucha. Il me raconta que, peu de semaines auparavant, dans une traversée de Boulogne à Dieppe, une horrible bourrasque avait brisé sa barque contre les rochers. Pour comble d'infortune, la compagnie qui l'avait assuré venait de faire banqueroute, et tout était perdu pour lui. Il ajouta que ce sinistre le navrait d'autant plus qu'il était à la veille de se marier, et qu'il n'apporterait en dot à sa promise que ses deux bras et son cœur. Je le consolai de mon mieux. Tout en causant, je l'accompagnai. Il m'apprit que sa fiancée était la Chevette elle-même. Milady était morte depuis un an; et l'orpheline, comprenant qu'il lui fallait une protection, un appui, avait agréé la main de Jean Picot. Les dans se publiaient; le jour solennel était fixé. Au moment où mon compagnon achevait de m'annoncer ces nouvelles, nous arrivions

devant la maisonnette de Marie-Rose. Soudain il m'arrêta par un brusque mouvement, son corps se pencha, ses yeux s'écarrillèrent, son oreille se tendit. Je ne tardai pas à comprendre son émotion, car, dans l'encadrement d'une fenêtre, à travers des arabesques de capucine, de vigne-vierge et de volubilis, j'aperçus lord F... Il parlait à la Chevette, sa voix était animée.

— Ainsi, vous refusez ? disait-il.

— Oui, milord, je refuse.

— Eh bien, vous avez tort, mon enfant ! Je vous le répète : vous administreriez ma maison et vous auriez de beaux appointements. Le pays où je vais me rendre comme ambassadeur d'Angleterre est un des plus charmants qu'il y ait en Europe. Vous vous y plairiez, croyez-moi. Réfléchissez bien.

— J'ai bien réfléchi.

— Et vous persistez ?

— Je persiste.

— Folle ! vous laissez échapper le bonheur.

— Au contraire, milord, je suis en train de le saisir.

— Comment cela ?

mère, qui est au ciel !

La Chevette prononça ces mots avec une touchante solennité. Lord F... demeura pensif.

— Au fait, dit-il enfin, vous avez peut-être raison. Adieu !

Puis il sortit et s'éloigna sans remarquer notre présence.

Deux jours plus tard, Jean Picot reçut le billet que voici :

« Monsieur, je sais que vous allez épouser Marie-Rose. J'ai appris également que vous aviez perdu un petit sloop qui composait tout votre avoir. Il ne faut pas entrer sans ressource sérieuse dans la vie de ménage. C'est pourquoi je vous donne une barque destinée à remplacer celle que la mer vous a prise. Vous me rendrez cela quand vous serez devenu très-riche ou quand je serai devenu très-pauvre, comme il vous plaira. En attendant, que votre femme soit heureuse, elle le mérite à tous égards.

Lord F...

Ambassadeur d'Angleterre en Suisse.

Un beau cutter, amarré dans le port, était inscrit en effet au nom de Jean Picot. Celui-ci hésitait à l'accepter; Marie-Rose l'y décida, en lui disant qu'il

La colonie grecque de Paris a remis, par l'intermédiaire d'une commission qu'elle a désignée à cet effet, l'adresse suivante à S. M. le roi des Hellènes :

« Sire,

En se rendant dans ses Etats, Votre Majesté rencontre, le long de son chemin, des colonies de son peuple, qui travaillent, même de loin, pour la gloire et le développement de leur pays, et qui parent votre marche royale, pareilles à des bouquets cueillis dans les divers jardins de la nation hellénique. Ces colonies, images imparfaites de la métropole, représentent du moins pleinement l'amour des Grecs pour leur souverain, et Votre Majesté y a déjà rencontré, avant d'avoir mis le pied sur le sol sacré de la patrie, des cœurs grecs qui battent pour elle, des lèvres grecques qui bénissent son nom.

Les membres de la colonie grecque de Paris, qui contient dans son sein des enfants rendus dernièrement à la mère commune, les Ioniens des Sept-Iles, et d'autres enfants encore malheureusement séparés d'elle, expriment à Votre Majesté, par la présente adresse, la joie qu'ils ont tous ressentie, en saluant, des premiers, leur roi, et les vœux dont ils accompagnent son départ pour la patrie.

L'amour du peuple est clairvoyant. Son instinct pressent l'avenir, qui dépend finalement de son intelligence et de son énergie.

L'amour des Grecs pour leur élu, prêts à accepter, sur un seul geste de Votre Majesté, tout sacrifice pour la réalisation de leurs nobles aspirations, attend d'elle leur accomplissement.

Sire, en déposant, par l'intermédiaire de notre commission, la présente adresse entre les mains de Votre Majesté, nous avons l'honneur d'être avec le plus profond respect, de Votre Majesté, les très-humbles, très-obéissants et très-fidèles serviteurs.

(Suivent les signatures.)

Les membres de la commission :

M. RENIÉRI, ZAMBACO, ARIST. COUDOGOURI, CHRISTOGA-NAKI, VEGLERIS, MATZAS.

Paris, le 19 octobre 1863.

Le roi a remercié la commission de la manière la plus sympathique, et il lui a déclaré que toute sa vie serait consacrée à faire le bonheur du peuple qui l'a élu. (La France.)

LE BALLON LE GÉANT.

Le point où est tombé le Géant se trouve à environ 650 kilomètres de Paris. La force ascensionnelle était telle, que les voyageurs eussent tous infailliblement péri, si Jules Godard, montant dans les manœuvres, au péril de sa vie, n'eût ouvert l'aérostat à coups de hache, de manière à permettre au gaz de s'échapper en abondance et à arrêter la course

ne fallait point repousser le bienfait désintéressé. Il eût été d'ailleurs assez difficile de répondre par un refus, car lord F... était déjà parti pour occuper à Berne son poste officiel.

Devenue la femme d'un maître au cabotage, Marie-Rose n'abandonne point la pêche aux crevettes; au contraire, elle s'y livre plus que jamais. Seulement, elle la fait en grand, avec l'aide de son mari. Ils montent en bateau, munis de trois ou quatre filets disposés de manière à parcourir les fonds sablonneux comme des trubles de large dimension. Ils jettent ces filets à la mer, puis les relèvent à intervalles, et obtiennent ainsi une ample moisson. Souvent Jean Picot emplit de crevettes sa barque, du port de plusieurs tonneaux, et il va les vendre à Saint-Valéry, à Dieppe ou à Fécamp.

ETIENNE ÉNAULT.

Sous peu, nous commencerons la publication du

MARQUIS DE L'ARROGANCE

(Roman inédit),

Par M. E.-M. de LYDEN.

furieuse du ballon, qui faisait contre la terre, à travers prés et bois, des bonds de 40 à 50 mètres, qui eussent infailliblement pulvérisé la nacelle et les voyageurs si l'appareil n'eût été, par ce moyen, presque instantanément dégonflé.

L'agence Havas a reçu la dépêche suivante de M. Nadar, datée de Hanovre le 21 octobre :

Les blessés du Géant ont été transportés à Hanovre et remis aux bons soins de l'ambassade de France. Le roi de Hanovre a envoyé un de ses aides-de-camp pour les recevoir. Trois d'entre eux sont blessés grièvement. Ce sont M. Saint-Félix et M. et M^{me} Nadar. Le premier a l'humérus gauche fracturé et la figure meurtrie. Nadar a les deux jambes luxées. M^{me} Nadar a subi une compression du thorax et a une jambe meurtrie.

Une dépêche adressée au baron Taylor, dit que, bien que M. de Saint-Félix ait eu le haut du bras gauche fracturé et la figure fortement endommagée, ses blessures n'offrent aucun caractère inquiétant pour sa vie.

D'après une dernière dépêche, les craintes pour la vie des voyageurs sont entièrement dissipées :

« Nous sommes à Hanovre même, très-bien soignés, quoique endurant de vives souffrances. Ma femme vomit le sang; moi j'ai les deux pieds luxés. Amélioration. »

On écrit de Nienburg, le 19 octobre, à la Gazette Septentrionale (de Hanovre) :

Ce matin, à 9 heures un quart, un grand ballon venant de la rive gauche du Weser par le vent du sud-ouest, passa sur notre ville. La couleur du ballon était celle de la toile non blanchie avec de grandes raies rouges. Une gondole était attachée à la partie inférieure, et on y voyait quelques personnes. La partie inférieure du ballon paraissait vide de gaz et flottait dans le réseau qui l'entoure.

Le ballon passa à une faible hauteur, immédiatement au-dessus des maisons; les personnes qui se trouvaient dans la gondole paraissaient avoir l'intention de descendre à terre, car lorsque le ballon passa sur la chaussée de Hanovre allant au chemin de fer, on jeta une ancre, qui traîna presque à terre, à l'endroit où la chaussée traverse le chemin de fer, sans que les ouvriers de la voie, qui étaient accourus en toute hâte, aient pu la saisir.

La gondole sur laquelle se trouvait, d'après ces ouvriers, une sorte de maison, abattit un poteau télégraphique. Le ballon se releva alors et se dirigea vers le village de Wœlpe, où commencent les marais et des terrains impraticables. — D'où vient ce ballon, du Rhin ou de Paris?

19 octobre au soir. — Les aéronautes encore inconnus ont évidemment voulu descendre à Nienburg; une des ancres qu'ils ont jetées est tombée dans le toit d'un petit pavillon du jardin de M. Kapp, chapelier, mais n'y a pas trouvé d'appui solide et a enlevé au contraire une petite solive. L'ancre est restée dans la maison avec un morceau de corde de 80 pieds de long, qui s'est arrachée ou plus probablement a été coupée, et le public se porta en foule à cette maison pour voir cette ancre. Elle a environ deux pieds et demi de long, est en acier avec cinq branches, et pèse 60 livres. Elle peut être démontée en cinq ou six parties. On peut voir une seconde ancre semblable chez le jardinier Noella.

Après avoir passé sur la chaussée de Hanovre, le ballon s'est heurté près de la première maison de garde au sud du débarcadère de Nienhof, contre les fils télégraphiques et s'est presque retourné. Quatre fils télégraphiques ont été déchirés et trois poteaux renversés.

La gondole, qui ressemblait à un petit wagon, a traîné ensuite à terre pendant un temps assez long. D'après des mesures prises sur le terrain labouré, elle aurait environ 15 pieds de long. On dit qu'il s'y trouvait à peu près neuf personnes qui appelèrent plusieurs fois

au secours sans qu'il fût possible aux gens qui étaient à proximité de retenir les cordes qui tombèrent de la gondole, car le vent était très-fort.

Le ballon se releva près de Wœlpe, assez haut pour passer au-dessus des arbres, entre la maison commune et la Kraehe (montagne couverte de bois) et se dirigea vers les contrées désertes de Lichtenmoor et de Rolhem. Jusqu'ici on n'a pas reçu d'autres nouvelles des malheureux aéronautes. Plusieurs cordes sont tombées de la gondole pendant les soubresauts qu'elle faisait; de même deux grands morceaux de fer en forme d'essieux, une trompette, un couvercle recouvert d'une toile cirée. On a trouvé également un chapeau qui avait été acheté boulevard Sébastopol à Paris. Il est donc possible que les aéronautes soient des Parisiens.

Nouvelles Diverses.

Les nouvelles que nous recevons de Madrid annoncent que la réception faite à S. M. l'Impératrice, par la cour et par la population, a été une véritable ovation.

L'Impératrice s'est rendue à l'ambassade française pour recevoir le corps diplomatique qui était réuni tout entier pour offrir ses hommages à notre princesse souveraine.

Ce voyage sera un événement historique pour l'Espagne, et il contribuera certainement à resserrer les liens des deux peuples.

— La députation mexicaine a été reçue jeudi par l'Empereur. Sa Majesté a écouté, avec le plus vif intérêt, le rapport qui lui a été fait par le président, M. Gutierrez de Estrada sur la réception de l'archiduc Maximilien, et les égards dont les membres de la députation avaient été l'objet pendant leur séjour de la part de Son Altesse Impériale.

— Le roi des Hellènes a quitté le palais des Tuileries, jeudi vers midi, pour se rendre à la gare de Lyon, où l'attendait le train impérial. Ce train est parti à une heure pour Toulon.

Le roi des Hellènes sera reçu dans ce port avec tous les honneurs dus aux souverains. M. le comte Bouët-Willaumez, préfet maritime, entouré de son état-major, le préfet du Var, le maire et ses adjoints, iront le recevoir à la gare. Le roi visitera l'arsenal et les nouvelles fortifications, et il s'embarquera samedi ou dimanche sur la frégate grecque l'Hellas. On sait qu'un vaisseau français, une frégate anglaise et deux frégates russes l'escorteront jusqu'au Pirée. Notre escadre d'évolutions l'accompagnera aussi pendant quelques heures.

M. le général Kalergis, ministre de Grèce, ainsi que le général de Failly, aide-de-camp de l'Empereur, resteront auprès de S. M. le roi des Hellènes jusqu'à son embarquement.

— La Revalsrière du Barry délicieux déjeuner, à quelques sous par jour, économise mille fois son prix en d'autres remèdes et guérit radicalement les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorroïdes, vents, nervosité, désordre du foie et de la muqueuse, acidité, pituite, nausées, vomissements après repas et en grossesse, aigreurs, diarrhées, crampes, spasmes, insomnies, toux, asthmes, phthisies (consomption), dartres, éruptions, mélancolie, rhumatisme, goutte, épuisement, déperissement, manque de fraîcheur et d'énergie.

Extrait d'un article du Siècle

du 20 décembre 1837.

Le gouvernement anglais a décerné une récompense bien méritée de 125,000 fr. à M. le docteur Livingstone, pour ses découvertes en Afrique. Ce célèbre explorateur, qui a passé seize ans parmi les indigènes de l'ouest de ce pays, a communiqué à la Société Royale des détails très-intéressants et bien curieux sur les conditions morales et physiques de ces peuplades heureuses et favorisées par la nature. Se nourrissant de la plante la plus bienfaisante de leur sol salubre, la « Revalsrière Farine de Santé Du Barry, » elles jouissent d'une parfaite exemption des maux les plus terribles à l'humanité : la consomption

(phthisie), toux, asthme, indigestion, gastrite et gastralgie, cancer, constipation et maux de nerfs, leur sont parfaitement inconnus. La délicieuse farine de cette plante restauratrice, introduite il y a dix-huit ans en Angleterre par M. du Barry, en extirpant les maladies indiquées, y a produit les résultats les plus heureux sur la durée de la vie, à Londres, par exemple, le chiffre officiel des décès ne s'élève guère qu'à 1,200 tandis que les naissances dépassent 2,000 par semaine ! soit un gain de soixante pour cent! — MAISON DU BARRY, 56, PLACE VENDÔME, PARIS; 77, REGENT STREET, LONDRES; et 42, RUE DE L'EMPEREUR BRUXELLES. — En boîtes de 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. Contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. A. PIE fils, droguiste; DAMICOURT, pharm.; PASQUIER, pharm.; COMMON, rue St-Jean, 25; PERDRIAU, place de la Bilange, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes. (584)

Chronique Locale.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

Session de 1863.

(Suite.)

Le Conseil général appuie également les vœux du Conseil d'arrondissement de Saumur, tendant :

1^o A ce que l'Etat vienne en aide à la commune du Thourel pour la construction d'un perré ayant pour but d'empêcher les eaux de dégrader la levée du Thourel, qui est tout à la fois un chemin vicinal et une digue de défense contre les inondations de la Loire;

2^o A ce que la commune de Saint-Clément obtienne la construction d'un escalier pour accéder à la Loire, et la diminution de la pente de l'abreuvoir, afin de transformer cet abreuvoir en cale de débarquement et d'embarquement de marchandises.

Le Conseil d'arrondissement de Saumur demande le classement de divers chemins d'intérêt commun.

Il recommande en outre l'établissement de trottoirs sur la route n^o 2, dans la traverse de Doué, depuis la place Coulon jusqu'au Champ-de-Foire.

Ces affaires sont renvoyées à M. le préfet, sans qu'on en puisse induire aucune approbation anticipée du Conseil.

Le Conseil général ayant statué sur toutes les affaires, M. le président déclare la session close, et reçoit, ainsi que M. le secrétaire, les remerciements du Conseil.

Par suite d'une erreur typographique, l'adjudication des travaux d'entretien des propriétés communales de la ville de Saumur a été indiquée, dans notre numéro du 20 octobre, comme devant avoir lieu le 25 novembre : c'est le mardi 10 novembre qu'il faut lire.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Le roi des Hellènes s'est embarqué le 23 à Toulon pour Athènes. Sa Majesté fera une courte halte à Messine.

Tiflis, 1^{er} octobre. — Les Polonais qui font partie de l'armée de Circassie, ont reçu du gouvernement national de Varsovie l'ordre de quitter le service russe et de s'organiser sous un général polonais.

Constantinople. — La Porte a reçu des nouvelles alarmantes sur les armements des Russes. Le czar, accompagné des grands-ducs Constantin et Michel et du général Tollen, est parti hier de Livadia pour aller inspecter les fortifications de Kertch.

Les lettres d'Athènes, du 17, portent qu'il sera permis à quelques militaires seulement de chaque arme d'assister au débarquement du roi. Le bruit ayant couru que l'armée tout entière se rendrait néanmoins à Athènes sans la permission du gouvernement, le ministre anglais a menacé de débarquer des troupes si la chose se réalisait. — Havas.

PRIME MAGNIFIQUE

OFFERTE

Aux Abonnés de la FRANCE

L'administration du journal la FRANCE vient de s'assurer le moyen de faire participer ses abonnés à la jouissance d'un de ces livres rares et précieux, que leur prix élevé fait généralement le privilège des riches bibliophiles. Ce livre est le

PARTHÉNON DE L'HISTOIRE

Six volumes entièrement inédits, ornés de 1,500 admirables gravures.

2 vol. : LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. Jules JANIN. 500 gravures, 400 portraits et 100 tableaux.

1 vol. : LES REINES DU MONDE, par nos premiers écrivains. 150 gravures, portraits, têtes de chapitre, fleurons.

2 vol. : LA RUSSIE HISTORIQUE, MONUMENTALE ET PITTORESQUE, par Piotre ARTAMOF. 450 gravures, types de tous les peuples de la Russie, vues, monuments, etc.

1 vol. : LES GALERIES PUBLIQUES DE L'EUROPE, ITALIE, par M. J.-G. ARMENGAUD. 430 gravures, chefs-d'œuvre des grands maîtres.

Ces 6 volumes, chacun de 400 pages, format royal in-4°, se publient simultanément, en 100 livraisons, sous le titre général de

PARTHÉNON DE L'HISTOIRE

Il paraît 2 livraisons le 1^{er} de chaque mois, à partir du 1^{er} décembre 1862.

Dans le cas où le chiffre de 100 livraisons serait dépassé, les abonnés recevront gratis toutes les livraisons qui excéderaient ce nombre.

Le prix en librairie de chaque livraison du PARTHÉNON DE L'HISTOIRE est de 5 francs.

Par une faveur particulière, elles seront livrées aux abonnés de la FRANCE au prix de 2 fr. 25 c. à Paris, et 2 fr. 75 c. pour les abonnés des départements qui désireront les recevoir à domicile et franc de port.

La publication de cette œuvre capitale assure aux souscripteurs une bibliothèque de

l'attrait le plus varié, d'un luxe sans précédent, et leur offre l'avantage de posséder, à l'aide d'un sacrifice insignifiant, six splendides volumes, dont la publication coûte aux Editeurs plus d'un million cinq cent mille francs.

C'est une bonne fortune pour l'Administration du journal la FRANCE que d'avoir pu associer ses abonnés à une aussi avantageuse combinaison.

Les personnes qui désireront recevoir un prospectus détaillé et illustré n'ont qu'à en faire la demande au journal et elles le recevront franco par retour du courrier.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

La propriété

DE BRIACÉ

Située au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levées,

Comprenant :

Un château bien distribué et 26 hectares 10 ares environ en jardins, terres, fermes, etc.

Baux à renouveler.

S'adresser, pour visiter la propriété, à la ferme de Briacé, joignant le château, au sieur Halbert, qui occupe cette ferme; pour traiter et pour tous renseignements, à M^e LAUMONIER, notaire. (594)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 25 octobre 1863, à midi,

En un ou plusieurs lots, au gré des acquéreurs.

D'UNE PROPRIÉTÉ, appartenant à MM. les héritiers Bouge, sise au Chapeau, commune de Saint-Lambert, joignant la route de Tours des deux côtés, consistant en deux corps de bâtiments, pavillon, jardins plantés d'arbres à fruits et de ceps en bon rapport, avec plusieurs puits et bassins, quetier et une pièce d'eau très-poissonneuse.

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication pour la totalité ou pour portions.

Il y aura facilités pour les paiements.

S'adresser audit M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, et à M. PERREAU-BOUGE, quai de Limoges, 145, à Saumur. (562)

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

COUPES DE BOIS-TAILLIS

A VENDRE

A L'ADJUDICATION,

Qui aura lieu, par le ministère de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay,

Sur les coupes ci-après indiquées, Le lundi 2 novembre 1863, à dix heures du matin.

Les coupes à vendre comprennent :

1^o La douzième coupe de la forêt de Brossay ou de Montreuil, sise commune de Cizay, contenant. . . . 12 h. 75 a. 70 c.

2^o Et la coupe de la Madeleine, sise commune du Vaudelnay-Rillé, joignant la grande route de Doué à Montreuil, contenant. . . . 7 hect.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. MÉNARD, propriétaire à Montreuil-Bellay, ou à M^e GALBRUN, notaire. (589)

Etude de M^e C. BOUCHARDEAU, avoué à Tours.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

A de très-bonnes conditions,

UNE PROPRIÉTÉ,

Composée de DEUX FERMES, d'une RÉSERVE DE PRÉS et de BOIS-TAILLIS, d'une contenance cadastrale de 204 hectares, dont plus de 100 hectares de très-bonnes terres propres au défrichement et d'un grand avenir, situées communes de Favrolles et de Luçay-le-Mâle, canton de Valençay (Indre).

S'adresser, pour avoir des renseignements et pour traiter, à M. Prince-Gaudin, propriétaire à Langeais (Indre-et-Loire), qui se rendra sur les lieux pour faire visiter si on le désire. (507)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

Ensemble ou séparément,

DEUX MAISONS

AVEC COMMUNICATION FACULTATIVE, Rue de la Mairie, n^{os} 4 et 6,

Occupées par la maison de commerce de Sainte-Marie.

S'adresser audit notaire. (595)

TROIS MAISONS

A VENDRE

Rue de Bordeaux.

S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

A VENDRE

OU A LOUER,

Très-jolie MAISON avec jardin et une pièce d'eau, à Saumur, en face de la gare des marchandises.

S'adresser à M. NANCEUX. (412)

A VENDRE

UN CHEVAL

D'une grande distinction, fils d'Albion et petit-fils de Caravan, étant dressé et prenant quatre ans.

S'adresser à M. PERDOUX, propriétaire à Brain-sur-Allonnes. (586)

A LOUER

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES,

UNE MAISON

Située rue Royale et place du Roi-René, occupée présentement par M. Freslon, sellier-carrossier.

Au rez-de-chaussée, grands magasins, ateliers, chambre à coucher, cuisine, lieux d'aisances.

Premier étage, salle à manger, salon, chambres à coucher, cuisine, lieux d'aisances.

Un grand balcon régnant sur le tout.

Deuxième étage, même disposition que ci-dessus, mais sans balcon.

Cave et grenier.

S'adresser à M. ROCHER aîné, place du Roi-René. (570)

BON BILLARD

A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

UNE JOLIE MAISON

Située à Saumur, rue de la Chouetterie, occupée en ce moment par M. Paul Lambert, composée de salons, salle à manger, galerie, plusieurs chambres à coucher, greniers, vastes servitudes, cour et grand jardin.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (566)

A LOUER

MAISON AVEC GRAND JARDIN,

Cour, Remise

ET ÉCURIE POUR DEUX CHEVAUX, Rues de la Chouetterie et du Champ-de-Foire.

S'adresser à M. Eugène RATOUIS, ou à M. BOUJU, rue de la Chouetterie. (545)

A LOUER

Présentement,

MAISON, située au Pont-Fouchard, appartenant à M^{me} Bontemps, occupée par M^{me} veuve Arizoli.

S'adresser à M. BONTEMPS-ROCHAT.

A LOUER

Présentement,

MAISON, située au Pont-Fouchard, appartenant à M^{me} Bontemps, occupée par M^{me} veuve Arizoli.

S'adresser à M. BONTEMPS-ROCHAT.

A LOUER

Présentement,

TROIS CAVES Situées Grand Rue, n^o 9. Ces caves sont hors d'inondation. S'adresser à M^{me} veuve HUGONNET.

MAGASIN

DE LIBRAIRIE

Situé à Saumur (Maine-et-Loire),

A CÉDER

Pour cause de santé.

S'adresser à M. A. GAULTIER, libraire à Saumur. (568)

ON DEMANDE à traiter d'un OFFICE DE NOTAIRE de 3^e classe. S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

On demande un APPRENTI. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UN OUVRIER RELIEUR S'adresser au bureau du journal.

LIQUIDATION CH. GAURON ET C^{ie} (Usine de Fontevault).

Les personnes qui peuvent avoir des réclamations à faire à cette société sont priées de s'adresser de suite à M. HALOPPE, liquidateur, rue Bodin, 22. (564)

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix.

Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines, etc., etc.

10 fr. le flacon, p^r 10 jours de traitement. Un ou deux suffisent ordinairement. Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

Maison LETELLIER, à Rouen,

CHOCOLATS DES PHARMACIENS

DE LA SEINE-INFÉRIEURE ET DE L'ÈURE

Préparés sous la garantie d'une Commission de surveillance

CHOCOLATS ALIMENTAIRES | CHOCOLATS MÉDICAMENTEUX
au Maragnan, au Caraque, à la Vanille, en Analeptiques, Purgatifs, Ferrugineux, Vermifuges, pour les enfants, etc.,
bouchées, en briquettes.

ROUEN, à cause de son importance, de sa position centrale et de sa proximité des ports d'arrivages, a été choisi pour centre de fabrication.

Les Chocolats hygiéniques se vendent uniquement dans les Pharmacies; on les trouve dans les principales Maisons de France et de l'Étranger.

Vient de paraître :

MÉMOIRE

SUR

LES ANCIENNES FORTIFICATIONS MILITAIRES

Connues sous le nom

DE FORTS VITRIFIÉS

Par M. F^d PREVOST,

Capitaine du génie, membre de plusieurs sociétés savantes.

Cette question, pleine d'intérêt pour l'archéologie, a été présentée l'année dernière au congrès archéologique tenu dans notre ville. De nouvelles études ont suscité à M. Prevost des idées complètement neuves, qu'il vient d'exposer dans cette brochure et qui sont appelées à jeter un grand jour sur les singulières constructions de La Courbe, près Argentan, de Sainte-Suzanne (Mayenne), de Saint-Jean-sur-Mayenne et de Péran (Côtes-du-Nord).

In-8^o. — Prix : Un franc.

En vente à Saumur, chez PAUL GODET, éditeur, et chez JAVAUD, libraire.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 22 OCTOBRE.			BOURSE DU 23 OCTOBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	67 25	» 35	» »	67 15	» »	» 10
4 1/2 pour cent 1852.	95	» »	» 90	95 05	» 05	» »
Obligations du Trésor.	450	» »	» »	450	» »	» »
Banque de France.	» »	» »	10 »	3360	» »	» »
Crédit Mobilier (estamp.).	1300	» »	5 »	1300	» »	» »
Crédit Foncier, nouveau.	» »	» »	» »	1255	» »	» »
Crédit Agricole.	660	» 5	» »	650	» »	10 »
Crédit Mobilier.	1122 50	10 »	» »	1117 50	» »	5 »
Comptoir d'esc. de Paris.	755	» »	» »	750	» »	5 »
Orléans (estampillé).	973 75	» »	1 25	975	» 1 25	» »
Orléans, nouveau.	810	» 2 50	» »	810	» »	» »
Nord (actions anciennes).	985	» 5	» »	980	» »	5 »
Est.	510	» 5	» »	508 75	» 1 25	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	1008 75	» »	5 »	1010	» 1 25	» »
Midi.	683 75	» »	1 25	682 50	» »	1 25
Ouest.	510	» »	6 25	515	» 5	» »
Genève.	497 50	» »	» »	» »	» »	» »
Dauphiné.	485	» 1 25	» »	485	» »	» »
Ardennes.	480	» 2 50	» »	480	» »	» »
Algériens.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1700	» »	10 »	1700	» »	» »
Canal de Suez.	505	» 5	» »	502 50	» »	2 50
Transatlantiques.	517 50	» »	2 50	520	» 2 50	» »
Autrichiens.	416 25	» »	1 25	420	» 3 75	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	562 56	» »	» »	562 50	» »	» »
Victor-Emmanuel.	415	» »	» »	420	» 5	» »
Russes.	417 50	» »	1 25	» »	» »	» »
Romains.	405	» »	5 »	410	» 5	» »
Crédit Mobilier Espagnol.	675	» 5	» »	677 50	» 2 50	» »
Saragosse.	637 50	» 2 50	» »	635	» »	2 50
Portugais.	505	» »	3 75	507 50	» 2 50	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	306 25	» »	» »	305	» »	» »
Orléans.	302 50	» »	» »	302 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	300	» »	» »	300	» »	» »
Ouest.	296 25	» »	» »	296 25	» »	» »
Midi.	297 50	» »	» »	297 50	» »	» »
Est.	297 50	» »	» »	297 50	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.